

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique périmètre Ferney-Voltaire

**De :** <saintgermain.ferney@gmail.com>

**Date :** 09/11/2021 12:26

**Pour :** <pref-declaration-utilite-publique@ain.gouv.fr>

## **Enquête publique périmètre Ferney-Voltaire**

### **De la part du Conseil syndical de la résidence Le Saint-Germain, Ferney-Voltaire**

Le Conseil syndical de la résidence du Saint-Germain (45, rue de Meyrin) note avec satisfaction que la fontaine/lavoir du Saint-Germain qui jouxte le no. 43 de la rue de Meyrin (bâti d'intérêt urbain) est classée dans la catégorie des éléments du « petit patrimoine » et mérite, à ce titre, une attention particulière. L'emplacement de cette fontaine repose sur un échange de terrains imposés par le permis de construire de notre résidence qui date de 1974, avalisé ensuite le 4 novembre 1975 par le Conseil municipal de Ferney-Voltaire et respecté depuis lors aussi bien par notre copropriété que par la municipalité. Or, cet échange est désormais contesté par la SPL Terrinnov dont la démarche remet en cause l'emplacement de la fontaine. Le Conseil syndical de la résidence du Saint-Germain espère que l'enquête publique permettra de rappeler la valeur patrimoniale de cette fontaine dont la pérennité repose sur un échange de terrains toujours considéré comme valide sauf, apparemment, par la SPL Terrinnov.



Garanti sans virus. [www.avast.com](http://www.avast.com)